

# Entreprises

## Le Finistère : une économie qui préserve ses centres de décision en s'appuyant sur ses groupes

*Dans le Finistère, les emplois dépendent peu de centres de décision situés hors du département, et moins encore à l'étranger. Le département se classe ainsi parmi les vingt-cinq premiers pour son indépendance économique. Si le taux de dépendance tend en général à progresser, celui du Finistère s'est stabilisé et maintenu au-dessous de la moyenne au cours des dernières années. Cela tient aux nombreux groupes, solidement implantés dans le département, et dont le poids s'est nettement renforcé dans la période récente. Leur influence en dehors du département est forte et s'est même accentuée, si bien que le Finistère est également bien placé pour son rayonnement externe. L'enracinement de ses dirigeants d'entreprises, dont près des deux tiers sont natifs du département, contribue à préserver localement les centres de décision.*

**P**armi les quelque 18 000 établissements finistériens du secteur marchand non agricole, 83 % dépendent de centres de décision situés principalement dans le département.

Les plus nombreux sont des établissements indépendants, c'est-à-dire sans établissements secondaires, pour qui le lieu de décision se confond avec celui de production ou de commercialisation. Les autres dépendent d'une entreprise ou d'un groupe finistérien. L'ensemble des deux représente 60 % des salariés du département en 2010. À titre de comparaison, en France, 52 % seulement des salariés dépendent d'un centre de décision situé dans leur département de travail. Ces ratios placent le Finistère parmi les premiers départements français pour son indépendance économique. Dans un territoire, l'ancre local des centres de décision est de nature à

faciliter le développement et la préservation des emplois, même s'il peut également révéler en creux un défaut d'attractivité des capitaux externes.

### Les centres de décision externes se concentrent en Île-de-France

Le reste du tissu productif (17 % des établissements et 40 % des emplois) dépend d'entreprises ou de groupes dont le siège est implanté hors du département.

Sans surprise, lorsque le centre de décision extérieur est situé en France, il se trouve principalement en Île-de-France. En effet, plus du quart des sièges sociaux et la moitié des têtes de groupe en France sont localisés dans la région capitale. Celle-ci concentre 60 %

## Les enjeux : pourquoi s'intéresser aux centres de décision ?

Les centres de décision économique<sup>1</sup> influencent directement les territoires en matière d'emploi, d'investissement, de recherche... Leur présence constitue donc un réel enjeu à l'échelle d'un département.

Dans un contexte de mondialisation des échanges et de concentration économique pour gagner en productivité et en visibilité sur les marchés, le rachat des entreprises par des capitaux extérieurs au département pourrait se développer. L'arrivée à la retraite d'un grand nombre de chefs d'entreprise qui ont créé leur société après-guerre pourrait amplifier le phénomène dans le cas où la transmission n'est pas familiale.

La reprise par des groupes extérieurs peut être bénéfique pour le développement de l'activité, de l'emploi et ses savoir-faire et peut parfois être l'unique solution à la reprise d'entreprises. L'apport de capitaux peut notamment permettre d'accroître la capacité d'investissement de l'entreprise. Ces mouvements constituent également des leviers pour l'intégration du département dans une économie mondialisée.

Pour autant, l'éloignement du centre de décision induit une perte d'autonomie qui peut fragiliser la capacité de développement de l'entreprise. Dans certains cas, le rachat se traduit par un démantèlement des activités et une déstructuration du capital et des savoir-faire.

Cette publication, fruit d'un partenariat entre l'Agence d'urbanisme du pays de Brest (ADEUPa) et l'Insee, s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur le maintien et le développement des centres de décision en Finistère, initiée par l'association « Investir en Finistère » qui regroupe les chambres de commerce et d'industrie du département, les deux principales banques mutualistes et les 27 plus grandes entreprises.

1- Cf encadré « Définitions »

## Une présence étrangère peu développée

Les établissements dont le siège est à l'étranger sont peu nombreux (2,6 % des établissements) et peu représentés en termes d'emploi : 8 % des salariés au lieu de 14 % au niveau national. Il s'agit surtout de petits établissements : 58 % comptent moins de 10 salariés et leur taille moyenne est de 30 salariés contre 38 en France. Le Finistère peine à attirer des enseignes internationales de grande envergure. Cela explique, entre autres, la sous-représentation des emplois dépendants d'un centre de décision extérieur.

Les activités industrielles attirent néanmoins les capitaux étrangers depuis plusieurs années : les secteurs de la fabrication d'équipements électriques/électroniques et des denrées alimentaires plus particulièrement, avec respectivement 27 % et 14 % des effectifs sous le contrôle de capitaux étrangers en 2010. En volume d'emplois, l'agroalimentaire, et tout particulièrement l'industrie du poisson et de la viande, est le secteur le plus concerné (Paul Paulet, Saupiquet, Cobreco, Marine Harvest Kritsen, Jean Cabry...).

Au cours des deux dernières années, des exemples d'acquisitions attestent de l'intérêt des investisseurs étrangers pour les entreprises finistériennes : le glacier Flippi-Rolland racheté par le groupe britannique R&R Cream, le constructeur de chaudières Gianoni par rachat d'une majorité du capital par l'Américain Carlyle, le fabricant de filets de pêche Le Drezen vendu à une entreprise néerlandaise ou le chantier brestois de réparation navale Sobrena acquis par le Néerlandais Damen.

des établissements et 75 % des emplois finistériens dépendants. En deuxième rang vient la Bretagne, avec 18 % des établissements et 11 % des emplois.

Dans le Finistère, la présence de groupes nationaux est significative dans le secteur de l'énergie, de l'eau et de la gestion des

déchets. Elle se développe dans d'autres secteurs tels que celui de la santé avec par exemple, le rachat des cliniques brestoises de Keraudren et Pasteur par les groupes Védici et Vivalto. Outre ces rachats, ces mouvements s'exercent également par de nouvelles implantations.

## 60 % des salariés finistériens travaillent dans une entreprise dont le centre de décision est également finistérien

### Répartition des établissements et des salariés suivant la localisation du centre de décision

	Établissements (en %)		Salariés (en %)		Effectif moyen par établissement	
	Finistère	France	Finistère	France	Finistère	France
<b>Centre de décision dans le département de travail</b>						
Établissement indépendant	62,5	65,3	29,3	28,7	4	4
Établissement d'une entreprise du département	12,1	10,4	7,7	7,0	6	7
Établissement d'un groupe du département	8,0	6,1	23,1	16,4	27	27
<b>Total</b>	<b>82,6</b>	<b>81,8</b>	<b>60,1</b>	<b>52,1</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Centre de décision hors du département de travail</b>						
Dépendance d'une entreprise hors département	2,0	2,6	1,2	1,6	6	6
Dépendance d'un groupe français hors département	12,8	11,8	30,4	31,9	22	27
Dépendance d'un groupe étranger	2,6	3,8	8,3	14,4	30	38
<b>Total</b>	<b>17,4</b>	<b>18,2</b>	<b>39,9</b>	<b>47,9</b>	<b>21</b>	<b>26</b>

Lecture : en France, 16,4% des salariés d'un groupe dépendent d'une tête de groupe dont le siège est localisé dans leur département de travail.

Champ : secteur marchand non agricole, établissements employeurs

Source : Insee, Clap Lifi 2010

## Départements de comparaison

Pour affiner un diagnostic territorial, il est pertinent de se référer à des territoires comparables. Le Finistère est naturellement lié aux trois autres départements de la région, retenus dans les territoires de comparaison. À ceux-ci ont été ajoutés certains départements sélectionnés pour leur similitude avec le Finistère, en termes de nombre d'emplois et/ou de structure économique (par exemple, importance des activités maritimes ou des industries agroalimentaires) : il s'agit du Calvados, de la Loire, du Maine-et-Loire, de la Seine-Maritime, du Var et de la Vendée.

## Une dépendance également faible relativement à des départements comparables

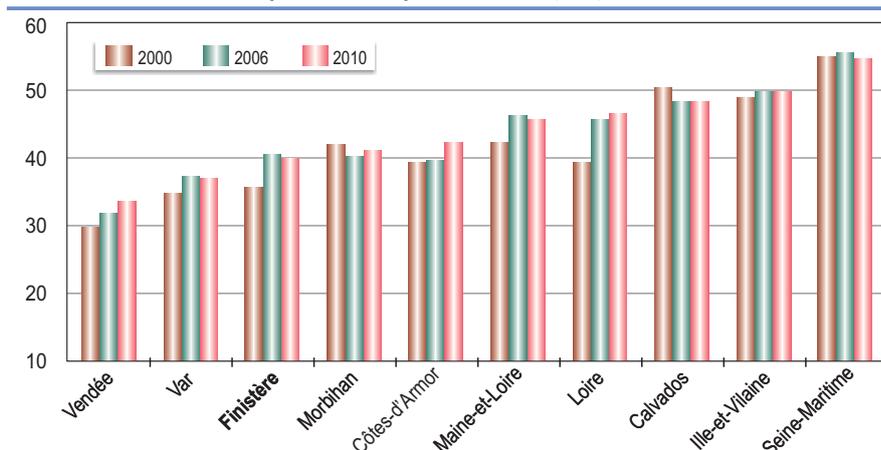
La proportion d'emplois dépendants d'un centre de décision extérieur est un indicateur de l'organisation des unités productives d'un territoire. Parmi les départements de comparaison, les taux s'échelonnent de 34 % en Vendée à 55 % en Seine-Maritime, dévoilant la diversité des situations locales. Relativement aux départements de comparaison, le Finistère affiche ainsi un taux de dépendance également bas, en troisième position derrière la Vendée et le Var. En particulier, il est le plus bas des départements bretons. Très proche des ratios enregistrés par le Morbihan et les Côtes-d'Armor (41 %), il se situe en revanche nettement sous le taux de dépendance de l'Ille-et-Vilaine (50 %). Une autre spécificité du Finistère, partagée avec la Vendée, repose sur le poids de ses groupes départementaux dans l'emploi total.

L'analyse par secteur montre des disparités auxquelles le Finistère n'échappe pas. L'industrie devance les autres activités en termes de dépendance aux centres de décision extérieurs. À contrario, le secteur le plus autonome est celui du bâtiment et des travaux publics. Plusieurs facteurs expliquent ces différences sectorielles : la taille et la valeur économique des entreprises, la proximité du marché, les stratégies de concentration...

Si le poids des industries agroalimentaires est important dans l'économie finistérienne, le faible taux de dépendance des emplois n'est pas imputable à ce secteur où la moitié des emplois dépend de centres de décision externes. Il est en revanche davantage lié à la faible présence des autres industries, traditionnellement très dépendantes. On note également que c'est dans le commerce que

## Entre 2000 et 2010, la dépendance du Finistère s'est accrue

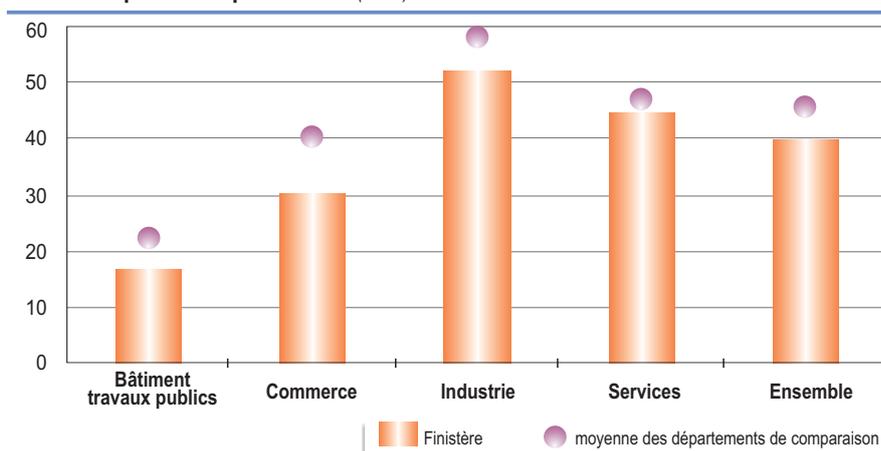
### Évolution des taux de dépendance départementaux (en %)



Champ : secteur marchand non agricole  
Source : Insee, Clap Liff 2010

## Faible dépendance du Finistère dans tous les secteurs

### Taux de dépendance par secteur (en %)



Champ : secteur marchand non agricole  
Source : Insee, Clap Liff 2010

le Finistère s'éloigne le plus du profil des départements de comparaison, avec un taux de dépendance particulièrement bas (30 %).

## Une tendance générale à l'accroissement des prises de contrôle externes...

Dans la plupart des départements français, une augmentation progressive des taux de dépendance s'observe entre 2000 et 2010, qui traduit une plus grande concentration du tissu productif. Parmi les dix départements sélectionnés, sept sont dans ce cas dont le Finistère. Celui-ci connaît même une progression importante (+ 4 points), seulement devancé par le département de la Loire. Cette évolution traduit le rachat de gros employeurs, dans la décennie 2000, par des groupes extérieurs, particulièrement dans le secteur de l'industrie et du transport (exemples d'acquisitions ou de prises de

participations majoritaires : SDMO à Brest par le groupe américain Kohler, Brit-Air à Morlaix par Air-France, Caugant à Rospenden par Bonduelle, Cabasse par le Japonais Canon, Took-Took à Morlaix par Norac).

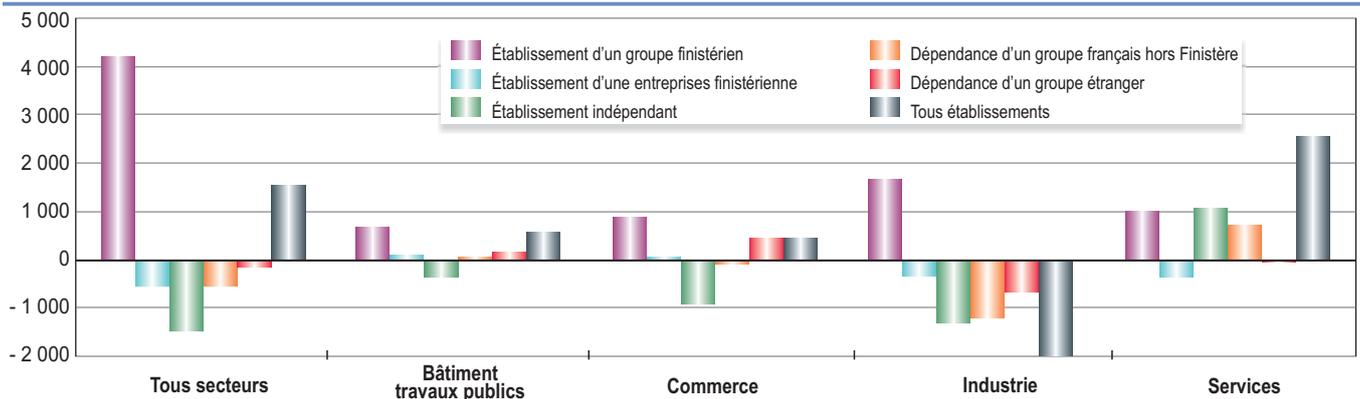
## ... stabilisée dans le Finistère grâce à la bonne tenue des groupes finistériens

Le taux de dépendance<sup>1</sup> du Finistère a pourtant légèrement baissé pendant la 2<sup>e</sup> moitié de la décennie (- 0,7 point entre 2006 et 2010). L'évolution résulte de mouvements contrastés : la baisse des effectifs dépendants de l'extérieur s'oppose en effet à l'augmentation du nombre (+ 200) et des effectifs (+ 4 000 salariés) des établissements liés à un groupe finistérien. Le poids de ces groupes dans l'emploi salarié a ainsi progressé de

1- Cf encadré « Définitions »

## L'emploi salarié contrôlé par les groupes finistériens progresse dans tous les secteurs

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2010 dans le Finistère suivant la nature et la localisation du siège de décision



Champ : secteur marchand non agricole  
Source : Insee, Clap Lifi 2010

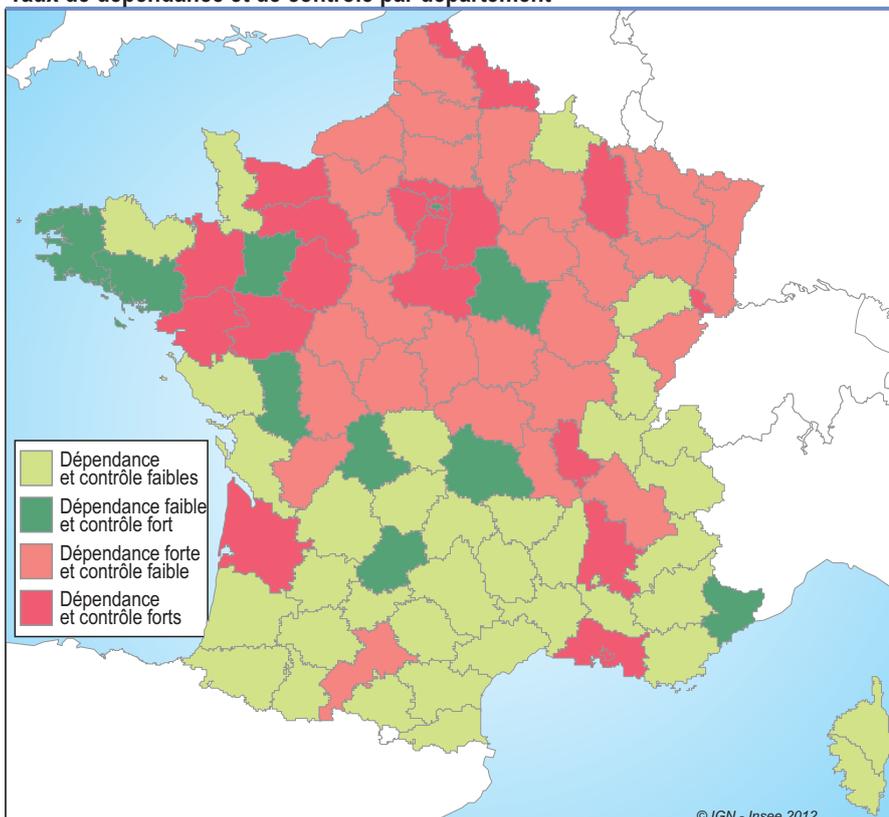
21 % à 23 % entre 2006 et 2010. Ces groupes, dominés par les principaux acteurs de l'agroalimentaire, ont raffermi leur importance : l'emploi qu'ils contrôlent a progressé de plus de 12 % entre 2006 et 2010, aussi bien sur le territoire finistérien que dans les autres départements français, et durant une période pourtant marquée en France par une

baisse significative des emplois. À titre de comparaison, l'emploi salarié contrôlé par tous les groupes français n'a progressé que de 4,5 % sur la même période au niveau national, ce qui dénote le dynamisme des groupes finistériens.

De même, l'analyse par secteur oppose l'accroissement des emplois dans les services (+ 2 500) mais aussi dans le bâtiment (+ 500) et le commerce (+ 400), au repli des emplois industriels (- 2 000 salariés). À des évolutions structurelles s'ajoutent les effets de la crise économique sur les débouchés des entreprises, notamment industrielles telles Jabil Circuit (circuits imprimés), Livbag (industrie chimique) et PDM Industries (papier).

## Dans le Finistère, faible taux de dépendance économique et fort taux de contrôle

Taux de dépendance et de contrôle par département



Champ : secteur marchand non agricole  
Source : Insee, Clap Lifi 2010

Pour autant, les groupes finistériens ont renforcé leur emprise dans tous les grands secteurs, y compris dans l'industrie où le gain de 1 600 emplois salariés révèle également une assez bonne résistance des groupes agroalimentaires à la crise.

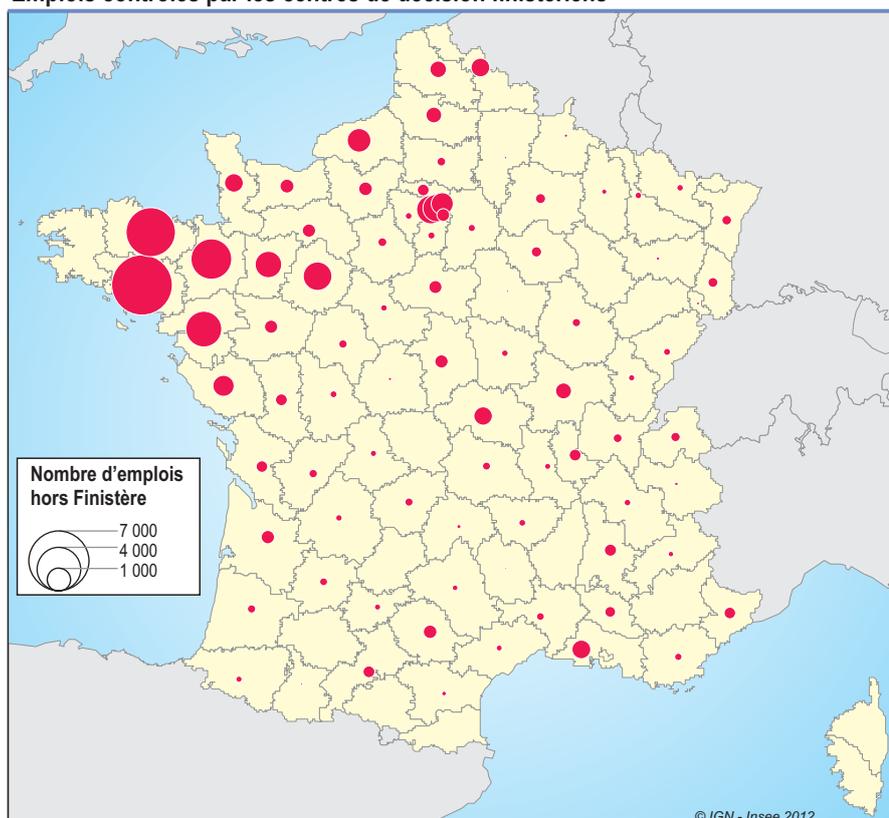
Cette constatation n'est cependant pas une règle : parmi les neuf départements de comparaison, comme parmi l'ensemble des départements français, une grande diversité apparaît, mais la tendance reste à l'augmentation de la dépendance sur la période récente. En effet, les variations d'emploi ont été plus favorables aux établissements dépendants de centres de décision extérieurs qu'ils soient français ou étrangers. Plusieurs raisons interviennent : dynamisme des entreprises appartenant aux groupes, tendance récente au rachat d'établissements industriels par des groupes financiers.

## Le rayonnement économique du Finistère

Le Finistère ne se démarque pas seulement par la faiblesse des emplois dépendants de centres de décision externes. Il se caractérise également par l'influence des entreprises ou groupes finistériens sur l'emploi à l'extérieur du département, ce qui traduit le

## Une influence des centres de décision du Finistère sur l'emploi dans le Nord-Ouest de la France

### Emplois contrôlés par les centres de décision finistériens



Champ : secteur marchand non agricole  
Source : Insee, Clap Lifi 2010

dynamisme des entreprises ou groupes finistériens, qui créent des établissements secondaires et de l'emploi en dehors du département.

Dans le secteur marchand non agricole, parmi les 128 000 emplois salariés des entreprises ou groupes dont le siège est finistérien, 29 000 se situent en dehors du département en 2010 ce qui représente un « taux de contrôle<sup>1</sup> » de 23 % pour le Finistère. Ce nombre d'emplois place le Finistère au 15<sup>e</sup> rang des départements français, position à rapprocher de son 24<sup>e</sup> rang en termes de démographie ou d'emploi. Ces emplois concernent surtout trois secteurs : la fabrication de denrées alimentaires, le commerce et les transports. Ils

sont principalement situés en Bretagne et dans les départements du grand Ouest, signe de l'importance de l'ensemble de la filière agroalimentaire pour le département.

Le taux de contrôle du Finistère se situe bien au-dessus de la valeur médiane des départements métropolitains (14 %), et des départements de comparaison, à l'exception de l'Ille-et-Vilaine qui affiche un taux important (40 %) comme beaucoup de capitales régionales qui rayonnent sur les départements de leur région, mais aussi grâce à l'implantation du groupe Samsic et ses multiples établissements dans toute la France. Sans ce groupe, spécialisé dans le nettoyage, le taux de contrôle de l'Ille-et-Vilaine serait de 30 %.

Au-delà des principaux groupes agroalimentaires aux implantations multiples (Doux, Triskalia, Even...), l'influence du département s'exerce également dans des secteurs diversifiés : le transport (Bolloré, Brittany Ferries, Le Calvez), le commerce de gros (Le Saint Fruits et légumes, Tanguy matériaux, Quéguiner matériaux...), la construction (Trécobat)...

Comme le taux de dépendance, le taux de contrôle du Finistère évolue assez peu sur la période récente, contrairement aux évolutions très diverses observées dans les départements de comparaison entre 2006 et 2010. Bien qu'élevé, il progresse encore légèrement passant de 21 à 23 %.

Au niveau national, le taux de contrôle augmente dans trois départements sur quatre. Comme pour les taux de dépendance, la tendance à l'augmentation des taux de contrôle résulte de la plus grande concentration du tissu productif.

## Une richesse entrepreneuriale à préserver

En tirant parti de son éloignement de Paris et de Rennes, le Finistère dispose d'un tissu productif relativement peu concentré et peu dépendant des sièges extérieurs, et de ce fait moins sensible aux à-coups de l'économie. Il exerce par ailleurs une influence importante en dehors de ses frontières, par le biais de ses groupes. Enfin, il bénéficie d'un entrepreneuriat ancré dans son territoire : 62 % des dirigeants d'entreprise sont natifs du département<sup>2</sup>, contre 43 % en France. Dans une démarche prospective, une attention particulière devra être portée au renouvellement de ce vivier, sachant qu'actuellement 43 % des dirigeants finistériens ont dépassé l'âge de 50 ans, soit un taux légèrement plus élevé qu'en moyenne nationale (40 %).

■ Michel Rouxel - Insee  
Nadine Le Hir - ADEUPa

1- Cf encadré « Définitions »  
2- Source : Insee RP2009

## Définitions

- **Établissement** : unité de base du système productif, l'établissement peut être un élément d'un système plus complexe (entreprise ou groupe) ou bien constituer à lui tout seul une entreprise mono-établissement.
- **Entreprise** : unité légale représentée par une personne juridique, physique ou morale, qui exerce pour son propre compte une activité et qui possède une autonomie de décision. Cette autonomie peut être limitée dans le cas d'appartenance à un groupe.
- **Groupe** : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision.
- **Tête de groupe** : entreprise qui contrôle au moins une autre entreprise et qui n'est elle-même contrôlée par aucune autre entreprise. Le contrôle est défini par la détention de plus de 50 % des voix en assemblée d'actionnaires. Elle peut être située hors du territoire français.
- **Centre de décision** : tête de groupe si l'établissement appartient à un groupe ou siège social de l'entreprise dans les autres cas. Le centre de décision représente le sommet de la pyramide légale du groupe ou de l'entreprise mais peut ne pas correspondre au centre de décision réel, notamment dans le cas de localisation due à des facilités fiscales.
- **Taux de dépendance** : part des emplois d'un territoire contrôlés par des centres de décision externes au territoire étudié.
- **Taux de contrôle** : part des emplois salariés situés hors d'un territoire et contrôlés par des centres de décision internes au territoire.

## Pour en savoir plus

- [Le Finistère dans tous ses états : 21 regards pour un Finistère durable](#) / Luc Goutard, Jacques Brulard, Nolwenn Colin... [et al.] ; Insee Bretagne ; Conseil général du Finistère. - Dans : *Dossier d'Octant* ; n° 52 (2009, déc.). - 134 p.
- [Réflexions sur la notion de centres de décision économique et sur les risques de délocalisation associés](#) / Audition au Sénat de Jean-Philippe Cotis ; OCDE. - (2006, 19 oct.). - 6 p.
- [Les groupes dans les services : des activités diversifiées proches du cœur de métier](#) / Yohan Baillieul ; Insee. - Dans : *Insee première* ; n° 1109 (2006, nov.). - 4 p.
- ADEUPa ([www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr))
- Insee Bretagne ([www.insee.fr/fr/regions/bretagne](http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne))
- Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr))

**Directeur de la Publication** : Michel Guillemet

**Rédactrice en chef** : Armelle Kerromès

**Composition** : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2012 - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2012

**INSEE Bretagne**

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

**Pour tout renseignement statistique :**  
09 72 72 40 00 (tarification appel local)